

INFORMATION IMPORTANTE – Programme Local de l’Habitat

Chers Bacots, chères Bacottes,

Suite aux différentes controverses concernant le Programme Local de l’Habitat (PLH), Monsieur le Maire et le conseil municipal vous invitent à vous rendre à la réunion publique programmée le

Judi 25 mai 2023 à 18h30 au Préau Olivier Métra

L’objectif est de pouvoir répondre à vos interrogations provoquées par les différentes rumeurs et pétitions en ligne.

Vous trouverez ci-joint un exemplaire du courrier explicatif qui vous est actuellement distribué par nos agents et les élus dans toutes vos boîtes aux lettres

Nous restons à votre écoute et serons ravis de vous accueillir pour répondre à vos demandes.



Bacot-le-Boc, le 23 mai 2023

Chers Bacots, chères Bacottes,

Je comprends votre inquiétude, provoquée par des rumeurs diffusées par voie de tweets et de pétitions en ligne ; rumeurs auxquelles j’ai déjà répondu publiquement en conseil municipal et auxquelles je tiens à répondre à nouveau.
La majorité municipale n’a pas de grand projet immobilier, elle ne veut pas exproprié.

Il n’est pas de vouloir construire 600 logements ; c’est faux. J’ai toujours dit que nous ne pourrions pas appliquer strictement la loi Solidarité Renouvellement Urbain (SRU) mais qu’il fallait que nous produisions au moins nos meilleurs efforts. Le projet n’a écrit une lettre très claire, il exige 60 nouveaux logements sociaux d’ici 2025. Le maire n’a aucun levier lui permettant de faire autant de logements sociaux.

Dans le cadre du Programme Local de l’Habitat (PLH), l’agglomération prévoit d’engager une enveloppe de 3 millions d’euros sur six ans pour accompagner l’amélioration énergétique des logements, pour aider les 26 communes à mobiliser les logements vacants. C’est un projet utile et ambitieux qui bénéficiera à nos habitants et à la commune.

En annexe au PLH, le cahier qui accompagne l’agglomération a établi une fiche communale et une carte qui identifient une liste de projets fonciers.

J’ai réagi contre cette carte lors du conseil d’agglomération du 20 avril 2023. J’ai invité les élus du conseil municipal à une commission générale pour leur présenter les modifications que nous voulons exiger auprès de l’agglomération. Vous en trouverez le détail au dos de la brochure.

Pour répondre aux interrogations dont nous ont fait part les Bacots et les Bacottes, nous invitons ceux et celles qui le souhaitent à une réunion publique qui se tiendra :

Judi 25 mai 2023 à 18h30 au Préau Olivier Métra

Bacot-le-Boc dispose déjà de nombreux logements sociaux. Ils participent à notre obligation de solidarité. Ils donnent aussi la possibilité aux enfants nés ici d’y rester, ou d’accueillir des gens qui participent à la vie de notre société et des personnes qui s’en trouvent parfois malheureusement exclues.

De suite convaincu que la diversité sociale est une richesse et que si nous ne pouvons répondre à nous seuls la crise du logement, nous avons la responsabilité d’en prendre notre part.

Bien à vous,



Le Maire
Denis Oesthac

Mairie – 4 avenue Paul Doumer 77016 BOCOT-LE-BOC – Tél. 01 80 18 18 00 – Fax 01 80 18 18 25
Email : BOCOT@bcot.bacot-le-boc.fr – www.ville-bacot-le-boc.fr

Document(s)

[Lettre de Monsieur le Maire PLH](#)